



Mairie de Porto-Novo

PAGE 07

LES SYNDICATS RELANCENT LEURS REVENDEICATIONS SALARIALES ET SOCIALES

N° 304 DU JEUDI 08 MAI 2025

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

Conseil des ministres du 7 mai 2025

Dix personnalités nommées

PAGE 05

Loi sur la chefferie

PAGE 03

APRÈS LEUR BOYCOTT, LES DÉMOCRATES JOUENT AUX POMPIERS PYROMANES

Muets au Parlement, bruyants dans les médias : absents lors du vote crucial sur le statut de la chefferie traditionnelle, Les Démocrates cherchent désormais à capter l'attention en relayant les inquiétudes de l'Union islamique du Bénin. Une posture qui interroge.



En prélude aux élections générales de 2026



Pour une victoire apaisée, Patrice Talon doit faire la paix avec les grands électeurs

PAGE 02

Restitution historique



PAGE 03

Le Katakla, trésor royal du Bénin, revient au pays

FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & RÉSIDENCES

MODERNES MEUBLÉS

+229 0198904640 / 0144904640



ELONA HOUSE

SALLE DE FÊTES & DE CONFÉRENCES

HAUT DE GAMME

+229 0198904640 / 0144904640



En prélude aux élections générales de 2026

POUR UNE VICTOIRE APAISÉE, PATRICE TALON DOIT FAIRE LA PAIX AVEC LES GRANDS ÉLECTEURS



À moins d'un an des élections générales de 2026, l'heure est à la mobilisation au sein de la mouvance présidentielle. Forte de son bilan et d'un appareil politique bien structuré, elle nourrit de réelles ambitions pour ces échéances décisives. Mais au-delà de la stratégie électorale et de la quête de majorité, un impératif s'impose : celui de la réconciliation nationale.

Le Président Patrice Talon, architecte de nombreuses réformes au cours de ses deux mandats, a marqué l'histoire récente du Bénin. Cependant, son parcours n'a pas été exempt de tensions avec une partie de la classe politique, des personnalités influentes et de larges segments de la diaspora béninoise. En cette période charnière, il est temps pour le chef de l'État d'engager une démarche d'apaisement, en particulier avec les "grands électeurs".

Qui sont ces grands électeurs ?

Ils sont anciens présidents d'institutions, leaders d'opinion, figures traditionnelles et spirituelles, hauts cadres de l'administration, intellectuels engagés ou encore membres influents de la diaspora. Leur voix, bien que souvent en retrait des discours officiels, pèse lourd dans l'orientation des débats politiques et dans l'adhésion populaire. Ouvrir un dialogue franc et respectueux avec eux serait un acte politique fort, porteur de paix et de stabilité.

Un signal fort attendu avant 2026

La mouvance présidentielle, si elle aspire à une victoire franche en 2026, doit comprendre que l'adhésion populaire ne se décrète pas uniquement à travers les réformes ou les projets visibles.

Elle se construit aussi dans la capacité à rassembler, à écouter, à réparer les liens fragilisés par des années de combats politiques.

Le chef de l'État a aujourd'hui l'occasion d'envoyer un signal fort à la nation : en tendant la main, en dialoguant avec ceux qui ont été écartés ou marginalisés, il peut restaurer la confiance et donner un souffle nouveau au processus démocratique.

La diaspora, une force souvent négligée

Les Béninois de l'extérieur, souvent exclus des processus électoraux, ont pourtant beaucoup à offrir. Ils contribuent à l'économie nationale, portent haut les couleurs du Bénin et aspirent à jouer un rôle plus actif dans la vie politique. Il serait juste et stratégique de les intégrer davantage aux réflexions sur l'avenir du pays.

Vers une victoire utile et légitime

Une victoire en 2026, si elle est acquise dans un climat de paix, d'écoute et d'unité, renforcera non seulement la légitimité des institutions, mais ouvrira aussi la voie à un nouveau cycle politique plus serein. En tant qu'homme d'État, Patrice Talon a l'opportunité de clore son parcours sur une note de grandeur : celle du rassemblement.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste sportif stagiaire)
Godfroy MISSAHOGBE (Collaborateur extérieur)

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

Loi sur la chefferie

APRÈS LEUR BOYCOTT, LES DÉMOCRATES JOUENT AUX POMPIERS PYROMANES

Muets au Parlement, bruyants dans les médias : absents lors du vote crucial sur le statut de la chefferie traditionnelle, Les Démocrates cherchent désormais à capter l'attention en relayant les inquiétudes de l'Union islamique du Bénin. Une posture qui interroge.

La récente polémique autour de la loi portant statut de la chefferie traditionnelle continue d'alimenter les débats. Alors que le texte a été adopté à l'Assemblée nationale sans le moindre soutien du parti Les Démocrates, ces derniers tentent aujourd'hui de revenir au centre de la scène en s'alignant opportunément sur les préoccupations exprimées par l'Union islamique du Bénin (UIB).

S'agit-il d'une simple coïncidence ou d'une manœuvre politique bien calculée ? Pour de nombreux observateurs, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une tentative de récupération. Après avoir délibérément boudé le vote d'un texte considéré comme essentiel pour la reconnaissance et l'organisation des autorités traditionnelles, Les Démocrates enchaînent désormais les sorties médiatiques en soutien aux inquiétudes formulées par l'UIB.

Un revirement qui ne manque pas de surprendre, tant le contraste est saisissant entre leur absence parlementaire et leur activisme actuel.

Pour certains analystes, cette posture vise moins à défendre des principes qu'à semer la confusion dans l'opinion, en exploitant les inquiétudes légitimes d'une partie de la population. En s'écartant du débat parlementaire, Les Démocrates ont volontairement tourné le dos au processus démocratique de co-construction de cette loi. Leur tentative de s'ériger aujourd'hui en défenseurs de la cause paraît donc peu crédible, voire contre-productive.

Pendant ce temps, le gouvernement et les autres forces représentées à l'Assemblée poursuivent les consultations avec les diverses composantes religieuses et traditionnelles, dans un esprit de dialogue et d'unité nationale. L'enjeu dépasse les clivages partisans : il s'agit d'offrir aux autorités coutumières un cadre juridique clair, respectueux et durable, à la hauteur des exigences de notre République.

Emeric Joël ALLAGBE



Restitution historique

LE KATAKLÈ, TRÉSOR ROYAL DU BÉNIN, REVIENT AU PAYS

Le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts du Bénin et le Musée national de Finlande annoncent une restitution emblématique

Le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts du Bénin, en collaboration avec le Musée national de Finlande, a officiellement annoncé la restitution du Katakè, tabouret royal cérémoniel et trésor du patrimoine culturel béninois. La cérémonie de remise se tiendra le 13 mai 2025, marquant une nouvelle avancée majeure dans le processus de rapatriement des œuvres culturelles béninoises conservées à l'étranger.

Objet de grande valeur symbolique, le Katakè est un artefact historique lié à la royauté du Dahomey. Sa restitution s'inscrit dans la dynamique enclenchée par le Bénin depuis plusieurs années pour recouvrer ses biens culturels dispersés au fil des décennies.

Cette initiative, fruit d'un dialogue soutenu entre les autorités béninoises et les institutions culturelles finlandaises, témoigne de l'importance de la coopération internationale en matière de préservation du patrimoine. Elle incarne également un engagement mutuel en faveur du respect de l'histoire, du dialogue culturel et de la réparation symbolique.

Selon le ministère béninois, cet acte de restitution est aussi un signal fort envoyé à la jeunesse et aux générations futures, en les reconnectant à leur héritage et en renforçant la fierté nationale. Il illustre enfin la volonté du Bénin de faire de la culture un pilier de développement et de rayonnement international.

La cérémonie du 13 mai réunira des autorités officielles, des représentants des institutions muséales des deux pays, ainsi que des personnalités du monde culturel.

Marie Estelle AKANNI



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

Disponibles immédiatement

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



CARACTÉRISTIQUES

- Luxe et confort ✓
- Décor authentique ✓
- Prix abordable ✓
- Emplacement stratégique ✓

Retrouvez la chaleur d'un foyer loin de chez vous, où chambres privées et cuisine conviviale offrent le parfait équilibre. Imaginez-vous refaire le monde autour d'un repas fait maison tout en préparant vos aventures du lendemain... L'expérience ultime pour familles et amis qui veulent vivre leur séjour à leur rythme !



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

Conseil des ministres du 7 mai 2025

DIX PERSONNALITÉS NOMMÉES À DES POSTES CLÉS À LA PRÉSIDENTE, À LA COUR CONSTITUTIONNELLE ET AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le Conseil des ministres tenu ce mercredi 7 mai 2025 a été marqué par une série de nominations importantes à la Présidence de la République, à la Cour constitutionnelle et au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Dix personnalités ont été officiellement désignées pour occuper diverses fonctions stratégiques au sein de l'administration béninoise.

À la Présidence de la République, Madame Olga PRINCE DAGNON a été nommée Directrice générale de l'Agence nationale du Paysage. Cette nomination marque une volonté de renforcer les politiques d'aménagement et de valorisation des paysages urbains et ruraux du pays.

À la Cour constitutionnelle, sur proposition de son président, Monsieur G. Romuald IROTORI a été nommé Secrétaire général. Cette désignation s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'appareil administratif de l'institution garante de la Constitution.

Toujours dans le secteur judiciaire, le Conseil supérieur de la Magistrature a vu l'élection de nouveaux membres :

Pour le siège : Monsieur Vihognon Hervé GNANSOUNOU est désigné titulaire.

Pour le parquet : Monsieur Samuel NOUTOHO est nommé titulaire, avec pour suppléant Monsieur Adéola Paul Richard da MATHA.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche enregistre également plusieurs changements :

Monsieur Innocent TOGLA est nommé Directeur adjoint de cabinet.

Monsieur Adolphe ADJANOHOUN devient Conseiller technique à la Recherche, à l'Agriculture et à l'Alimentation.

Madame Madeleine Baké Tounkara LAFIA MOROU est nommée Secrétaire générale du ministère.

Monsieur Maxime Yao GOUNSE est nommé Secrétaire général adjoint.

Enfin, Monsieur Abdoulaye Chabi ISSA CHABI prend la tête de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 6 en tant que Directeur général.

Ces nominations traduisent une volonté de dynamisation de l'appareil administratif et de renforcement des capacités institutionnelles dans des secteurs stratégiques pour le développement du Bénin.

Marie Estelle AKANNI

REPUBLICQUE DU BENIN
Fraternité, Justice, Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 14/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 7 mai 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.
Modalités de commercialisation du gaz de pétrole liquéfié.

Il est établi dans notre pays, que plusieurs sociétés agréées se partagent le marché de la distribution du gaz domestique, chacune exploitant ses propres marques de bouteilles.

Une telle fragmentation du marché limite la possibilité pour les consommateurs d'échanger librement une bouteille vide contre une bouteille pleine d'une autre marque, créant ainsi une contrainte d'approvisionnement, notamment en cas de rupture de stock.

Par ailleurs, il s'observe une inégale répartition de l'offre sur le territoire national, certaines communes étant significativement désavantagées. Cette situation oblige les commerçants locaux à prendre en charge les coûts de transport, qu'ils répercutent sur les prix à la consommation.

C'est pourquoi, dans le cadre de sa politique de développement durable, le Gouvernement a engagé une réforme majeure du secteur des hydrocarbures. L'objectif visé est d'accroître la disponibilité et l'accessibilité du gaz domestique, de promouvoir son utilisation en remplacement des sources d'énergie traditionnelles, notamment le bois de chauffe. Ceci participe de la protection des forêts et de l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables, particulièrement en zone rurale.

Par son contenu, ladite réforme consiste à mettre en place un système d'approvisionnement centralisé par la Société Dépôts Pétroliers du Bénin (DPB) SA qui sera propriétaire des bouteilles uniformisées. Le remplissage et la sécurité des emballages relèvent de la responsabilité des gestionnaires des centres d'emplissage.

Ainsi, le présent décret vise à :

- instaurer l'interchangeabilité commerciale des bouteilles de gaz sur l'ensemble du territoire national ;
- faire uniformiser les bouteilles aux couleurs de la Société Dépôts Pétroliers du Bénin SA ;
- responsabiliser formellement les gestionnaires des centres d'emplissage en matière de sécurité et de qualité du service ;
- introduire une nouvelle capacité de bouteilles de 1,5 kg, plus adaptée aux besoins des ménages à faibles revenus.

Une fois les nouvelles dispositions devenues opérationnelles, tout détenteur d'une bouteille vide de gaz domestique pourra l'échanger contre une bouteille pleine de même contenance, auprès d'une station-service ou de tout autre distributeur habilité.

Pour ce faire, à compter de l'entrée en vigueur du présent décret, il est accordé un délai de trois mois à la Société Dépôts Pétroliers du Bénin SA pour racheter les bouteilles en circulation et mettre en œuvre un plan de standardisation progressive visant leurs recoloration, reconditionnement technique et intégration dans le parc commun.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre de l'Économie et des Finances veilleront à son application effective.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets portant :

- transmission à l'Assemblée nationale, pour autorisation de ratification, de la Convention régissant la Commission bancaire de l'Union monétaire ouest Africaine ; puis

- attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil national de l'Eau.

II- Communications.

II-1. Mission de maîtrise d'œuvre de conception des travaux de réhabilitation et de rénovation de l'embarcadère d'Abomey-Calavi.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « réinventer la cité lacustre de Ganvié », il est prévu la réhabilitation et la rénovation de l'embarcadère d'Abomey-Calavi. A cet effet, les études architecturales et techniques des bâtiments sont déjà disponibles.

En vue de conduire le chantier avec la qualité requise, il est confié à un groupement qui assure la direction d'exécution des travaux, la réalisation des études techniques des voies et réseaux divers, ainsi que du plan d'actions de réinstallation des personnes affectées par le projet.

II-2. Autorisation de signature de la convention de partenariat entre le ministère de la Santé et le groupe pharmaceutique ROCHE pour la lutte contre les cancers au Bénin.

Le cancer est l'une des principales causes de décès dans le monde et les frais liés à sa prise en charge sont généralement très élevés.

Or, la plupart de ces cancers peuvent être traités avec succès ou évités quand la prise en charge est faite à temps.

Le partenariat avec le groupe ROCHE permettra précisément de développer des solutions adaptées, notamment la prévention des cancers gynécologiques et mammaires à travers le dépistage et la prise en charge des lésions précancéreuses, celle des cancers pédiatriques, le développement des "hôpitaux de jour" en cancérologie ainsi que la prise en charge de certaines hémopathies.

II-3 Contractualisation pour la construction et l'exploitation du Centre d'Enfouissement technique de la commune de Parakou.

L'extension des activités opérationnelles de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité à la ville de Parakou depuis le 1^{er} octobre 2023 a permis, à ce jour, d'améliorer l'environnement urbain à travers notamment :

- le désensablement, le piquetage et le désherbage des principales artères ainsi que des espaces publics ;
- le curage des ouvrages d'assainissement pluvial, dont la première fréquence de curage approfondi a été achevée en janvier 2025.

Pendant ce temps, des actions préparatoires ont été engagées pour structurer la gestion des déchets solides ménagers et assimilés. Il s'agit de :

- réalisation d'études internes visant à concevoir un dispositif opérationnel adapté aux spécificités de la ville, au vu des infrastructures existantes, des volumes de déchets solides ménagers et assimilés estimés et de l'état de la voirie ;
- recrutement de PME spécialisées dans la pré-collecte des déchets, à l'issue d'un appel à concurrence ;
- réaménagement progressif des points de regroupement des déchets.

Après ces diligences, il ne reste à ce jour que la mise en place d'un centre d'enfouissement technique conforme aux normes environnementales en vigueur.

C'est en vue d'optimiser la gestion des déchets dans cette ville, que le Conseil a autorisé la contractualisation avec une entreprise expérimentée pour la construction dudit centre et sa mise en exploitation.

III. - Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique :

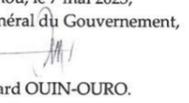
- le séjour au Bénin, du 11 au 14 mai 2025, d'une délégation finlandaise dans le cadre de la restitution du trésor royal « Katakla » ;
- l'organisation à Cotonou, du 16 au 17 mai 2025, des cinquièmes journées nationales des cliniques privées du Bénin ; puis

- la participation du Bénin à la 42^{ème} session du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), du 19 au 23 mai 2025 à Conakry, en Guinée.

III- Mesures individuelles.

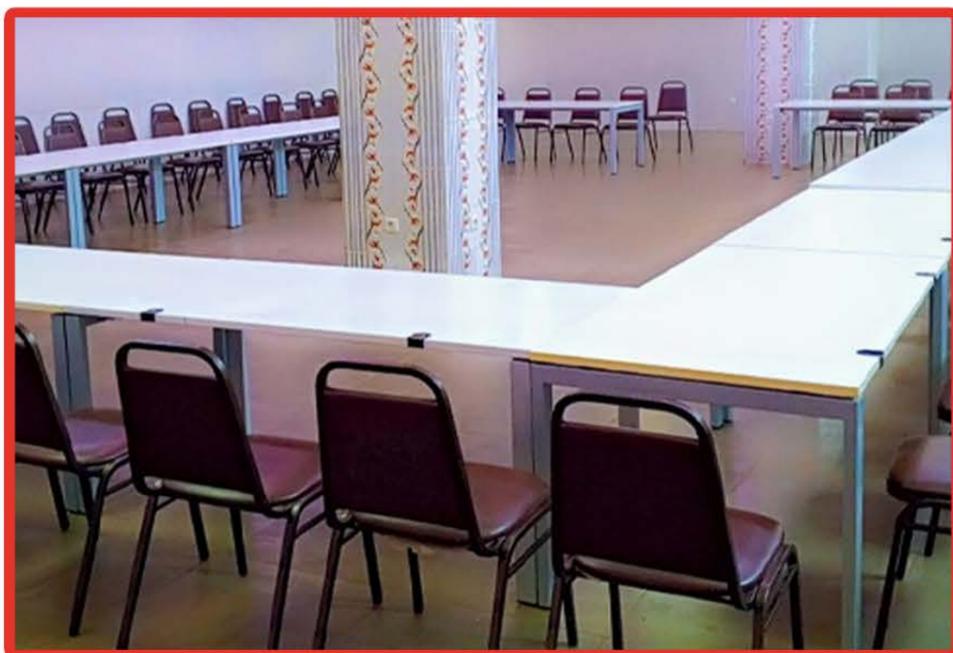
Les nominations ci-après ont été prononcées :

- ✓ **A la Présidence de la République**
Directrice générale de l'Agence nationale du Paysage
Madame Olga PRINCE DAGNON
- ✓ **A la Cour constitutionnelle, sur proposition du président,**
Secrétaire général de la Cour
Monsieur Romuald G. IROTORI
- ✓ **Au Conseil supérieur de la Magistrature**
Magistrats élus
- au titre du siège :
Titulaire : Monsieur Vihognon Hervé GNANSOUNOU
- au titre du parquet :
Titulaire : Monsieur Samuel NOUTOHO
Suppléant : Monsieur Adéola Paul Richard da MATHA
- ✓ **Au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche**
Directeur adjoint de cabinet
Monsieur Innocent TOGLA
Conseiller technique à la Recherche, à l'Agriculture et à l'Alimentation
Monsieur Adolphe ADJANOHOUN
Secrétaire général du ministère
Madame Madeleine Baké Tounkara LAFIA MOROU
Secrétaire général adjoint du ministère
Monsieur Maxime Yao GOUNSE
Directeur général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole pôle 6
Monsieur Abdoulaye Chabi ISSA CHABI.

Fait à Cotonou, le 7 mai 2025,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

ELONA HOUSE
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES



À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?

Que ce soit pour célébrer un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême, organiser un colloque professionnel ou simplement profiter d'un moment en famille, notre espace vous accueille pour tous types de manifestations dans un environnement naturel préservé.

 Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

Mairie de Porto-Novo

LES SYNDICATS RELANCENT LEURS REVENDICATIONS SALARIALES ET SOCIALES

Les deux bureaux syndicaux de la Mairie de Porto-Novo montent une nouvelle fois au créneau. À travers un courrier adressé au Maire, en date du 26 février 2025, les représentants syndicaux ont exprimé leur vive préoccupation face à l'absence de réponses concrètes aux revendications formulées depuis plusieurs mois.

Réunis le 24 avril 2025 au siège de la Mairie, les syndicats ont évalué l'état d'avancement des doléances soumises à l'autorité municipale. Le constat est sans appel : aucune des revendications prioritaires n'a été satisfaite. Parmi celles-ci figurent notamment :

Le paiement de 19 mois de rappels de sursalaires liés au relèvement du point indiciaire ;

Le versement de la dernière tranche des moins perçus sur salaires couvrant la période de 2005 à octobre 2021 ;

Le paiement des moins perçus pour la période novembre 2021 à décembre 2024 ;

Et la signature d'un contrat d'assurance maladie pour l'ensemble des agents municipaux.

À ces revendications initiales, les syndicats en ajoutent de nouvelles jugées urgentes pour le bon fonctionnement de l'administration. Il s'agit, entre autres :

Du paiement régulier des frais de session des membres de la CAP (Commission Administrative Paritaire) ;

De l'amélioration des conditions de travail des agents ;

Du règlement des arriérés de cotisations CNSS, estimés à environ 35 millions de francs CFA ;

De l'appui urgent aux services des impôts, pour garantir un recouvrement optimal des taxes ;

Et de la réparation des véhicules affectés au recouvrement fiscal.

Les syndicats fixent un ultimatum au 25 mai 2025 pour une réponse favorable à leurs préoccupations. Passé ce délai, préviennent-ils, la Mairie devra assumer les conséquences des actions qui pourraient découler de cette inaction prolongée.

L'appel est lancé : les agents municipaux attendent des gestes forts. À la municipalité de Porto-Novo de jouer désormais sa partition pour éviter une crise sociale imminente.

Emeric Joël ALLAGBE



MAIRIE DE PORTO-NOVO
REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 36 Porto-Novo
Tél : 60 93 95 96
IFU : 6201000032106
Email : contact.portonovo@mairie.bj



N° 10H / 03 / MPN / SE / USY / SA

Porto-Novo, le 25 avril 2025

VILLE DE PORTO-NOVO

Secrétariat Administratif Central

Arrivée le... 25/04/2025

A... 11 heures... 34 Minutes

Sous le Numéro... A/2195

Les Secrétaires Généraux des Bureaux Syndicaux de la Mairie de Porto-Novo

A

Monsieur le Maire de la ville de Porto -Novo (Attention SE)

Porto-Novo

Objet : Rappel des avantages des travailleurs

Réf : N/L N° 10H / 02/ MPN / SE / USY / SA du 26 / 02/ 2025

Monsieur le Maire,

Suite à notre lettre ci-dessus citée en référence, les deux bureaux des syndicats de la Mairie de Porto-Novo se sont réunis le jeudi 24 avril 2025 à la Mairie de Porto-Novo pour évaluer des réalisations de nos doléances. Après étude, nous avons noté que toutes nos revendications sont restées sans suite. Il s'agit de :

- Le paiement des 19 mois de rappel des sursalaires et de relèvement du point indiciaire ;
- Le paiement de la dernière tranche des moins perçus sur salaire de la période 2005 à Octobre 2021 ;
- Le paiement des moins perçus sur salaire de la période de Novembre 2021 à 31 décembre 2024 ;
- La signature du contrat d'assurance maladie aux travailleurs.

Par ailleurs, de nouvelles revendications complémentaires ont été enregistrées après études. Il s'agit de :

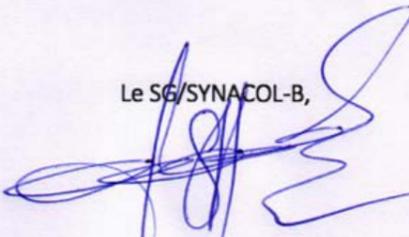
- Le paiement régulier des frais de session des membres de la Commission Administrative Paritaire (CAP) pour éviter les dysfonctionnements au niveau de cette instance réglementaire ;
- L'amélioration des conditions de travail des travailleurs ;
- Le paiement intégral des arriérés de cotisation à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) d'un montant environ de 35 millions ;
- La satisfaction, sans délai, des besoins des services des impôts pour le recouvrement optimal des impôts ;
- La réparation des véhicules de recouvrement des taxes et impôts.

Nous souhaiterions que vous donniez une suite favorable à nos revendications le 25 mai 2025 au plus tard.

Passé ce délai, les autorités de la Mairie de Porto-Novo seront responsables des déconvenues que cette situation engendrerait.

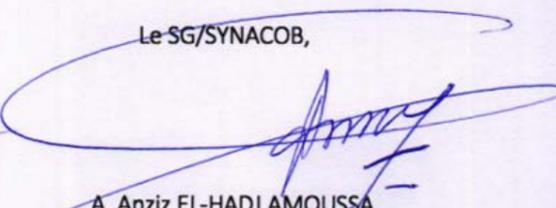
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Le SG/SYNACOL-B,



Basile O. DAGBOZOUNKOU

Le SG/SYNACOB,



A. Anziz EL-HADJ AMOUSSA

Washington – Cotonou

UNE DIPLOMATIE DE RÉSULTATS AU SERVICE DE LA STABILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT



Le Ministre a rappelé l'engagement du Gouvernement du Président Patrice TALON à maintenir un climat des affaires attractif, conforme aux standards internationaux de transparence, de gouvernance et de sécurité juridique, dans la droite ligne du Programme d'Actions du Gouvernement.

Sécurité régionale : Une priorité partagée

Alors que l'Afrique de l'Ouest fait face à une intensification des menaces sécuritaires, la coopération dans le domaine de la sécurité a occupé une place centrale dans les échanges.

Les États-Unis ont salué les efforts du Bénin pour sécuriser son territoire et contribuer activement à la stabilité régionale, exprimant leur volonté de soutenir les initiatives africaines en matière de lutte contre l'extrémisme violent.

Cette mission diplomatique s'inscrit dans la stratégie proactive portée par le Président Patrice TALON, visant à positionner le Bénin comme un partenaire fiable, ambitieux et tourné vers l'avenir. Elle reflète la volonté de Cotonou de bâtir avec Washington une relation fondée sur le respect mutuel, la vision partagée et l'engagement commun pour un avenir plus sûr et plus prospère.

Gouvernement du Bénin

En visite officielle à Washington, D.C., le mardi 6 mai 2025, le Ministre béninois des Affaires étrangères, Monsieur Olushegun Adjadi BAKARI, a conduit une mission diplomatique de haut niveau, marquée par des rencontres stratégiques avec plusieurs responsables de l'administration américaine. Objectif : Consolider le partenariat entre le Bénin et les États-Unis, explorer de nouvelles opportunités économiques, et renforcer la coopération sécuritaire face aux défis régionaux en Afrique de l'Ouest.

Un dialogue politique renouvelé

Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Olushegun Adjadi BAKARI a d'abord été reçu par le Secrétaire d'État adjoint, Monsieur Christopher LANDAU. Les deux personnalités ont salué la qualité constante du dialogue politique entre le Bénin et les États-Unis, fondé sur la confiance mutuelle, le respect des institutions démocratiques et un engagement partagé en faveur de la stabilité régionale.

Cette rencontre en présentiel fait suite à l'entretien téléphonique tenu le 10 mars 2025 entre le Secrétaire d'État Marco RUBIO et le Ministre béninois, au cours duquel les deux parties avaient exprimé leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines clés de la sécurité, de la gouvernance et du développement durable. La visite de mai a ainsi permis de traduire ces engagements en actions concrètes et d'élargir le champ du partenariat stratégique.

Un partenariat économique tourné vers l'investissement privé

Poursuivant cette dynamique, le Ministre a tenu une séance de travail approfondie avec Dr. Massad BOULOS, Conseiller principal pour l'Afrique auprès du Président Donald TRUMP.

Les échanges ont mis en lumière le potentiel du Bénin comme terre d'opportunités pour les investisseurs américains, notamment à travers la zone économique spéciale de Glo-Djigbé, véritable moteur d'industrialisation au service de la transformation structurelle du pays.



Africa CEO Forum

LE BÉNIN PARTICIPERA AU FORUM SOUS LA BANNIÈRE « CHOOSE BENIN » POUR VALORISER SES ATOUTS ÉCONOMIQUES LES 12 ET 13 MAI 2025



La zone est conçue pour favoriser la transformation locale de produits agricoles stratégiques comme le coton, la noix de cajou, le soja, l'ananas ou encore le karité. D'ici 2030, GDIZ devrait générer plus de 300 000 emplois directs, tout en formant une nouvelle génération de techniciens, d'ingénieurs et d'entrepreneurs béninois.

Une offre d'exportation compétitive et à haute valeur ajoutée

Le Bénin capitalise sur des filières agricoles à fort potentiel, structurées pour répondre aux standards des marchés internationaux. L'ananas "Pain de Sucre", récemment labellisé Indication Géographique Protégée (IGP), s'impose comme un produit d'export majeur, particulièrement apprécié en Europe et en Asie pour sa douceur, sa texture et son arôme naturel. Le coton béninois, réputé pour sa qualité exceptionnelle, est désormais transformé localement dans les unités textiles de la GDIZ et une partie de la production sera notamment utilisée pour les maillots de la Coupe du Monde 2026. Quant à la noix de cajou, elle bénéficie d'un important programme de transformation pour passer d'une logique d'exportation brute à une logique de produit fini, plus rentable, plus durable et génératrice d'emplois. Ces produits illustrent l'ambition du Bénin : devenir une économie d'exportation à haute valeur ajoutée.

Monsieur Sindé CHEKETE, Directeur Général de l'APIEx, déclare : « La participation du Bénin à l'Africa CEO Forum est l'occasion de présenter un pays en mouvement, prêt à accueillir des investissements structurants et à nouer des partenariats durables. À travers Choose Benin, nous affirmons notre ambition économique et notre volonté de connecter le pays aux grandes chaînes de valeur régionales et mondiales. »

À propos de « Choose Benin »

« Choose Benin » est la marque économique de la République du Bénin, conçue pour valoriser l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux et des partenaires commerciaux. Cette initiative est portée par l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), placée sous l'égide de la Présidence de la République. Sa mission englobe plusieurs volets, dont la promotion des investissements à travers l'attraction, la négociation, la formalisation et le suivi des projets d'Investissements Directs Étrangers (IDE). Par ailleurs, l'APIEx s'engage dans la promotion des exportations en fournissant des services d'information et d'accompagnement pour l'accès aux marchés internationaux, mettant en avant le label "Made In Bénin".

Contact presse :

Jean-Wilfried KEMAJOU – Coordonnateur de la marque-pays du Bénin
Email : jkemajou@presidence.bj
Tél : (+229) 01 60 45 03 03

Le Bénin participera les 12 et 13 mai 2025 à Abidjan à l'Africa CEO Forum en tant que partenaire officiel « Invest In ». Sous la bannière « Choose Benin », le pays mettra en lumière son dynamisme économique, son environnement attractif pour les investissements étrangers et son engagement à devenir une plateforme d'exportation stratégique en Afrique. Porté par une croissance de 7,5 % en 2024, le Bénin présentera une délégation de haut niveau conduite par l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx).

Un environnement stable et compétitif au cœur de l'Afrique de l'Ouest

Le Bénin s'impose comme une porte d'entrée stratégique en Afrique de l'Ouest, avec un accès privilégié à un marché de plus de 420 millions de consommateurs. À cela s'ajoute une stabilité politique, portée par plusieurs décennies de gouvernance démocratique pacifique

qui renforce la sécurité juridique et la prévisibilité pour les opérateurs économiques.

Le pays a multiplié les réformes pour simplifier les démarches administratives, améliorer l'efficacité des services publics et renforcer la transparence des procédures d'investissement.

Une stratégie d'industrialisation ambitieuse incarnée par la GDIZ

Au cœur de la transformation structurelle du Bénin se trouve la Zone Économique Spéciale de Glo-Djigbé (GDIZ), véritable levier de création de valeur et de montée en gamme industrielle. Située à seulement 45 km du port de Cotonou, GDIZ s'étend sur 1 640 hectares et a déjà attiré plusieurs entreprises installées dans des secteurs clés, allant du textile à l'agroalimentaire. Plus de 1,4 milliard USD d'investissements sont engagés dans sa première phase.

Atelier sur le Programme National de l'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI)

VERS UNE GESTION RENFORCÉE DES CANTINES SCOLAIRES PAR L'ANAN



Les Experts ainsi que l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre du Programme de l'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) pour la période 2017-2023 se réunissent du 6 au 7 mai 2025 à Cotonou pour participer à un atelier de capitalisation relatif à ce programme. Cet événement, organisé en collaboration avec le gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et Catholic Relief Services (CRS), a pour objectif d'examiner les résultats obtenus suite à l'implémentation de ce programme dans les établissements scolaires durant la période 2014-2023. Ce sera également une occasion pour les participants de faire le bilan des acquis à capitaliser. Cette rencontre se déroule dans un contexte de transfert de la gestion du PNASI, qui était auparavant assurée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), vers le gouvernement du Président Patrice TALON, à travers l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN).

En ouvrant les travaux, le Directeur de cabinet du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Monsieur Dèwanou AVODAGBE, a fait comprendre que c'est le souci de pérennisation des « acquis co-construits jusqu'ici » qui a suscité l'organisation du présent atelier. Surtout pour que qu'ils ne « deviennent pas lettres mortes » mettant ainsi l'accent sur la « capitalisation des expériences et des leçons tirées dans un contexte de transition et de transfert du monopole de la gestion au gouvernement. » Il a ensuite précisé que l'ancrage d'une mise en œuvre intégrée du PNASI et des autres modèles de cantines a permis au gouvernement de progresser manifestement vers l'atteinte de son objectif intitulé, une école, une cantine scolaire.

Aujourd'hui, le Bénin peut se targuer d'être mondialement reconnu comme étant une référence dans l'arène de l'alimentation et de la nutrition. Il considère dès lors qu'il s'agira essentiellement d'œuvrer à la capitalisation des expériences en mettant en exergue les bonnes pratiques dans le but d'améliorer la mise en œuvre des activités et d'assurer leur durabilité dans ce contexte de transition et de transfert du monopole de la gestion au gouvernement.

Les attentes du DG de l'ANAN, Monsieur Alain HINKATI

"Ce que nous attendons de cet atelier c'est que vous puissiez partager, entre autres, les difficultés rencontrées, les erreurs à éviter, les leviers de succès et les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves. L'objectif est de consolider les acquis pour renforcer la gouvernance du programme mais aussi que les bonnes pratiques tirées de ces années de mise en œuvre du programme puissent éclairer les approches de gestion des défis futurs. Nous voulons que rien ne se perde de ce qui a été construit, que toutes les innovations testées et prouvées puissent nourrir les stratégies de demain", a-t-il clarifié.

À son tour, le représentant du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Bénin, monsieur Ali OUATTARA, se fait l'écho de plusieurs acquis significatifs. Selon ses déclarations, le taux de couverture a évolué, passant de 31% durant l'année scolaire 2017-2018 à plus de 75% pour l'année scolaire 2023-2024.

Gouvernement du Bénin



Santé scolaire et prévention des épidémies

ZOONOSES EN MILIEU SCOLAIRE : LA GRANDE OFFENSIVE DE SENSIBILISATION DÉMARRE À DASSA-ZOUMÈ

Le coup d'envoi de la tournée de sensibilisation sur les maladies zoonotiques en milieu scolaire a été donné ce mardi 6 mai 2025 à la Maison du Peuple de Dassa-Zoumè. Une initiative portée par le Programme Sectoriel de Lutte contre le Sida, la Tuberculose, le Paludisme et les épidémies du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (PLS-TP/MEMP), en présence des autorités administratives, des enseignants, des apprenants et des parents d'élèves.

Comprendre les zoonoses pour mieux s'en protéger

Les zoonoses sont des maladies infectieuses transmissibles entre les animaux et l'homme. Les contacts fréquents avec des animaux domestiques non vaccinés — chiens, chats, singes — exposent les enfants à des risques sanitaires majeurs, notamment la rage, toujours d'actualité.

Dr Espérance OBONTE NATTA, Coordinatrice nationale du PLS-TP/MEMP, a alerté sur la persistance de cette maladie. Elle a précisé que, de janvier à août 2024, 1 194 cas de morsures d'animaux de compagnie ont été recensés au Bénin, avec 20 décès, principalement d'enfants.

> « Cette sensibilisation permettra aux apprenants de connaître les modes de transmission de ces maladies et d'adopter les comportements protecteurs nécessaires », a-t-elle souligné.

Une mobilisation locale saluée

Pour Rodolphe AKOUEHOU, Chargé de mission du maire de Dassa-Zoumè, cette campagne répond à un réel besoin de sensibilisation. Il a assuré que des dispositions sont déjà prises pour retirer de la circulation les animaux errants, afin de limiter les risques d'infection.

Romain AGBODJI, Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire des Collines, a insisté sur le rôle partagé de la famille, de l'école et de la rue dans la formation des enfants. Il a exhorté les élèves à devenir des vecteurs de sensibilisation dans leurs communautés.

Une campagne qui s'étend à tout le département

À la suite de la cérémonie d'ouverture, les participants ont bénéficié d'une communication éducative menée par les spécialistes du PLS-TP/MEMP. La tournée de sensibilisation se poursuivra dans les autres communes du département jusqu'au vendredi 9 mai 2025.

James Meryl ALLAGBE



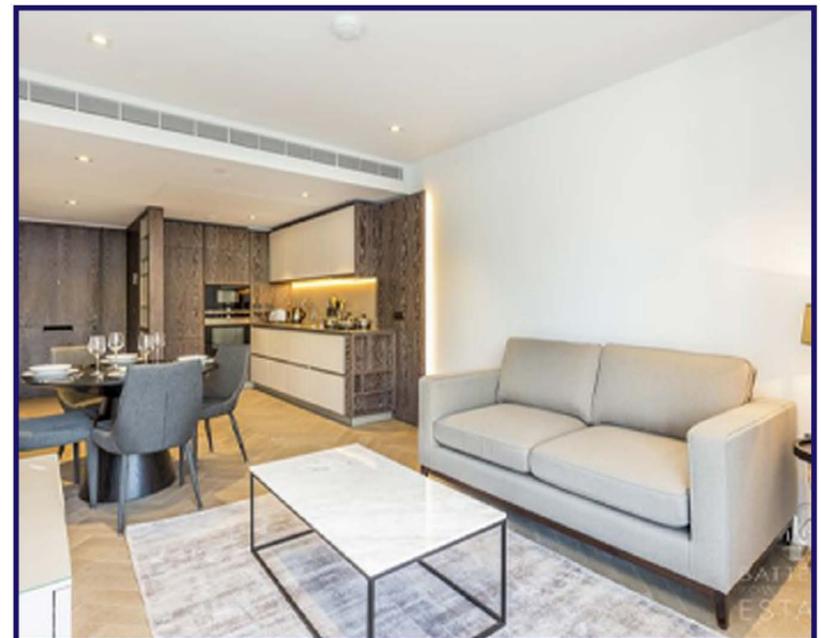
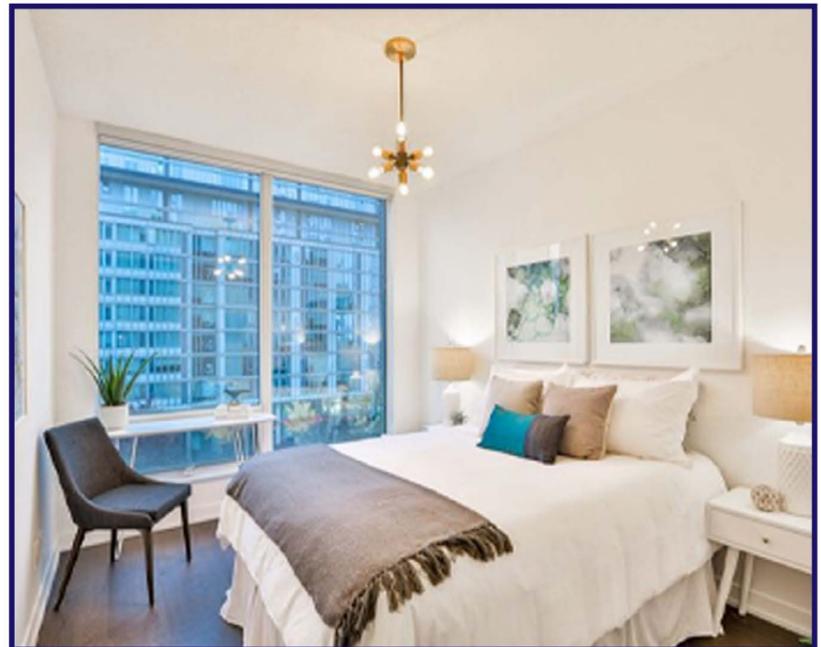


ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07